

VILLE DE BAYONNE

Direction de l'Education

RESTAURATION SCOLAIRE

Les réservations des repas doivent s'effectuer sur un calendrier annuel, mensuel ou hebdomadaire :

- via l'Espace Parents du site www.e-ban.bayonne.fr (grâce aux identifiants que vous allez recevoir par mail) ;
- au guichet de la Régie Périscolaire (RDC de la Mairie), les lundis et vendredis de 9H à 12H et les mercredis de 13H30 à 17H ;
- au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), Place des Gascons ;
- dans les cyberbases municipales ;
- auprès de l'agent périscolaire référent de l'école fréquentée par votre enfant.

● La réservation ou modification pourra avoir lieu :

* avant le lundi soir minuit pour le jeudi
* avant le mardi soir pour le vendredi
* avant le mercredi soir pour le lundi
* avant le jeudi soir pour le mardi

● Les seules déductions possibles se feront en cas de maladie. Un certificat médical justifiant l'absence n'est exigé qu'à partir du 3ème jour ; il doit être envoyé au Service de la Vie Scolaire dans la semaine qui suit et au plus tard un mois après l'absence.

● Si la réservation est effectuée pour un mois entier (avant la fin du mois précédent) ou pour toute l'année scolaire, une réduction de 5 % sera appliquée sur la facture.

● Si la réservation n'a pas été effectuée dans les délais impartis, un tarif majoré sera appliqué.

● Pour tout changement de dernière minute (réservation ou annulation), veuillez vous adresser à l'agent référent (accueil périscolaire) de l'école qui se chargera de prendre en compte votre demande.

● La situation particulière des parents ayant des professions à horaires spécifiques, fluctuants ou contraignants, est prise en compte au vu d'un justificatif présenté une fois l'an.



Manuel d'utilisation de l'Espace de Travail Numérique e-b@n

Vous êtes connectés à **www.e-ban.bayonne.fr**. Ce manuel vous explique pas à pas comment effectuer une réservation de repas, signaler une absence au restaurant scolaire, régler votre facture en ligne, etc.

I - Effectuer une réservation de repas au restaurant scolaire

1 - Indiquez votre identifiant et votre mot de passe.

e-b@n éducation bayonne accès numérique
le portail de l'action éducative de BAYONNE

Baionako hezkuntz - ekintzaren ataria

Français | Euskara

actualités

Le Vendredi 17 Juin 2011, dans Actualité
Ecole élémentaire les Arènes
Les élèves de CM1 se sont rendus à l'Ecole des Arts. Au programme :
Découverte des feux de la rampe
et Réalisation de graffitis et tags

Le Mercredi 25 Mai 2011, dans Actualité
Ecole élémentaire la Citadelle
Lors de la visite du théâtre (dans le cadre du carnet de route) les élèves ont pu assister à la répétition de l'orchestre du Conservatoire Maurice Ravel dirigé par le chef P.Forget. Un temps d'écoute et de partage apprécié par tous.

Le Vendredi 29 Avril 2011, dans Actualité
Rentrée scolaire 2011-2012
Les nouvelles demandes d'inscription scolaire et périscolaire seront reçues à partir du lundi 02 mai 2011, par le Service de la Vie Scolaire à l'Hôtel de Ville - (rez-de-chaussée) :
Du lundi 02 mai au mercredi 11 mai 2011
- du lundi au vendredi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 17 H 00
A compter du vendredi 13 mai 2011
- le lundi et le vendredi : de 9 H 00 à 12 H 00
- le mercredi : de 13 H 30 à 17 H 00

Le Jeudi 28 Avril 2011, dans Actualité
Classes à horaires aménagés
Après la musique à l'école Maurice Ohana, le théâtre à l'école élémentaire Charles Malégarie!

Connectez-vous avec votre compte d'accès personnel.
Identifiant
Mot de passe

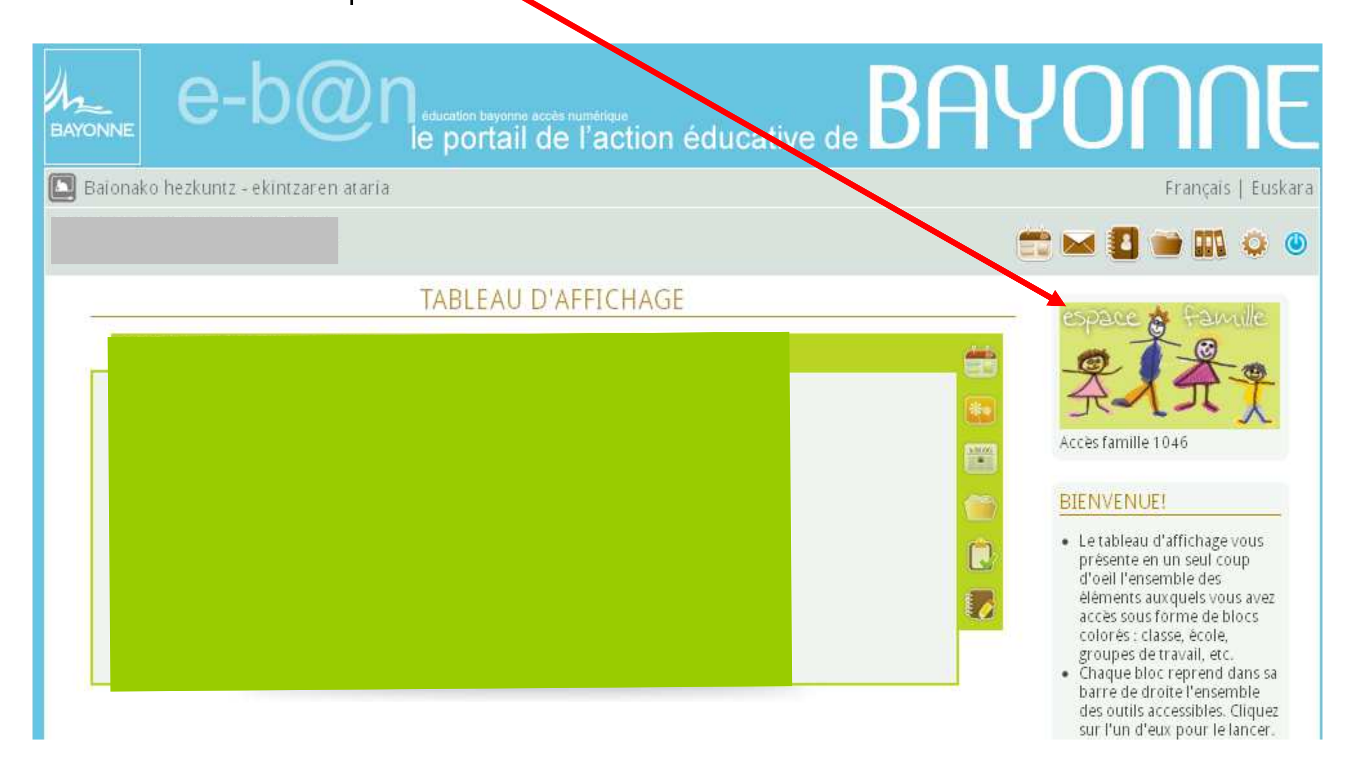
Guide pratique des écoles primaires
Les établissements scolaires bayonnais et leurs blogs
Vacances et loisirs
Informations parents
Petite Enfance

Menu des restaurants scolaires
Calendrier des vacances scolaires
Inscription scolaire et périscolaire dans les écoles de Bayonne
Avant et après la classe
Carnet de route

PROPULSE PAR ICONITO ECOLE NUMERIQUE, ENVIRONNEMENT WEB DE TRAVAIL PEDAGOGIQUE SOUS LICENCE LIBRE. REALISE PAR CAP-TIC - MENTIONS ET CREDITS

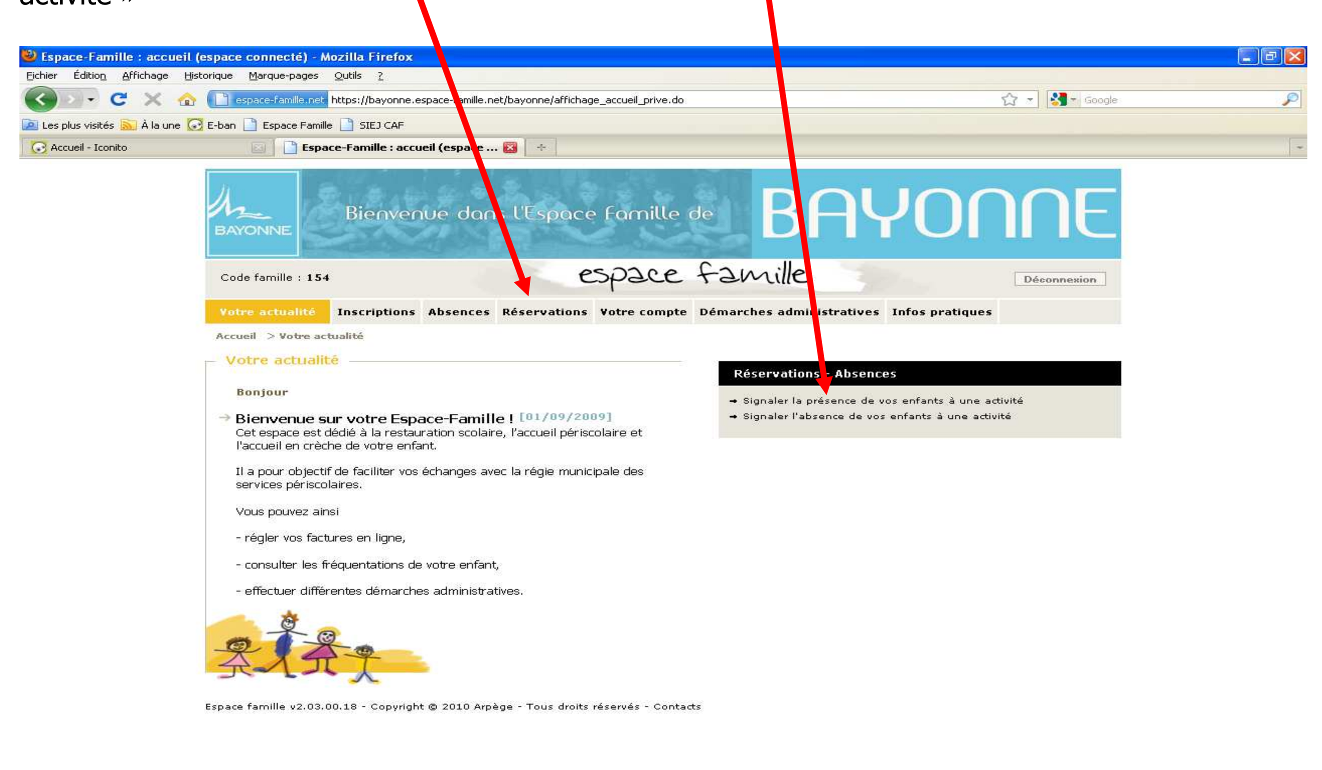
Cliquez sur la coche verte (ou appuyez sur entrée).

2 – Entrez dans votre espace famille



Attendez le chargement de la page "Espace Famille".

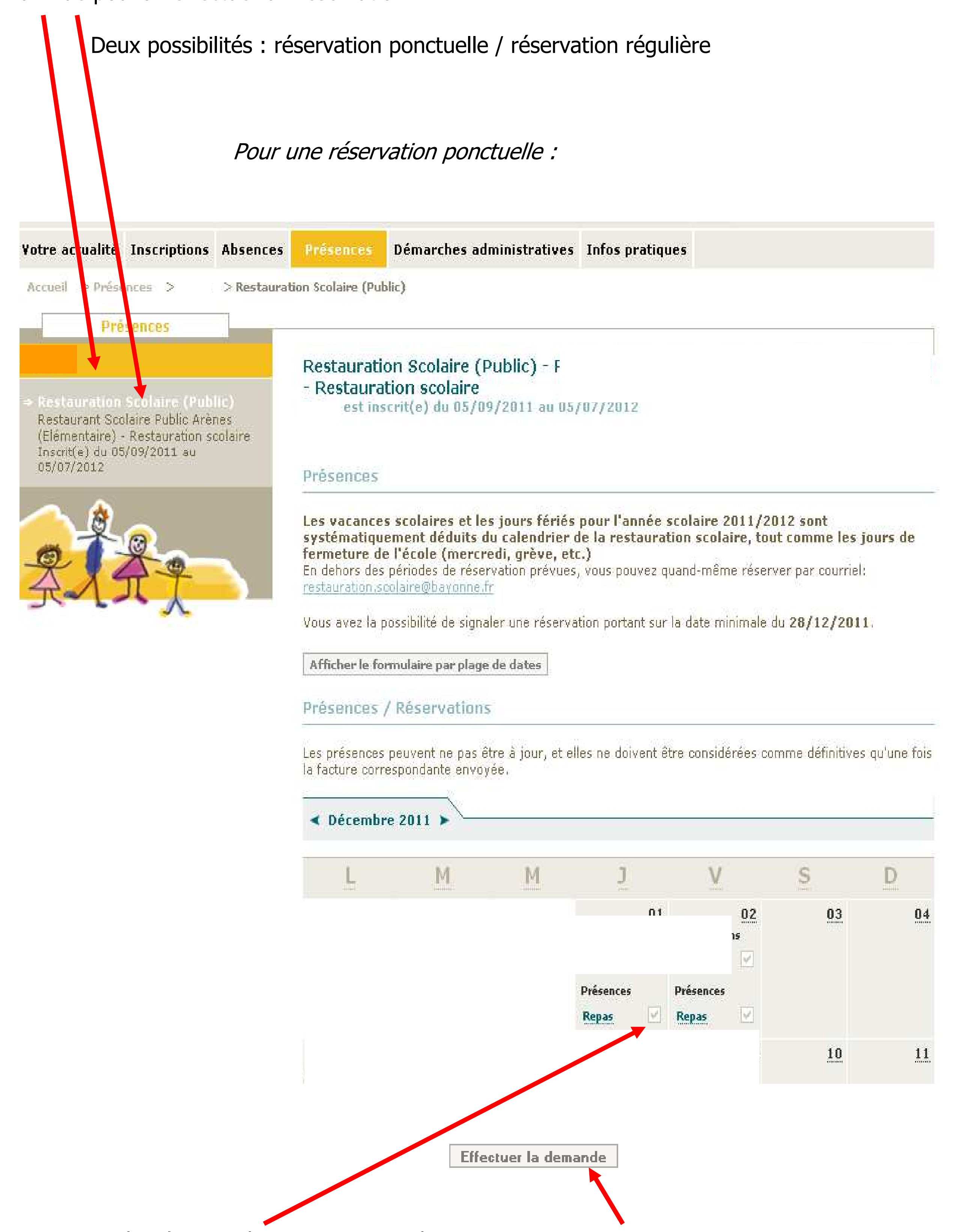
3 – Cliquez sur l'onglet "Réservations" ou la ligne « signaler la présence de vos enfants à une activité »



4 – Cliquez sur un enfant dans la liste de gauche puis sur l'activité "Restauration Scolaire". L'annotation « votre enfant est inscrit au service de restauration scolaire » doit apparaître afin de pouvoir effectuer un réservation.

Deux possibilités : réservation ponctuelle / réservation régulière

Pour une réservation ponctuelle :



Cochez la case du jour correspondant.

NB : Si vous avez plusieurs enfants, n'oubliez pas de cocher la case « effectuer la même demande pour … » avant de valider votre demande.

Pour valider cliquez sur le bouton "Effectuer la demande".

Pour une réservation régulière :
cliquez sur le bouton « afficher le formulaire par plage de dates »



Remplir le formulaire :
Date de début demandée : sélectionnez une date en cliquant sur le petit calendrier. Exemple: début de mois ou début de l'année.
Date de fin demandée : sélectionnez une date en cliquant sur le petit calendrier. Exemple: fin de mois ou fin de l'année.
Jours de la semaine : cochez le ou les jours où votre enfant mangera à la cantine pour la période choisie. Exemple: lundi uniquement ou toute la semaine.
Entrez un commentaire (facultatif).

NB : Si vous avez plusieurs enfants, n'oubliez pas de cocher la case « effectuer la même demande pour … » avant de valider votre demande.

Pour valider cliquez sur le bouton "Effectuer la demande".

Pour les deux types de réservation, un résumé de la demande s'affiche en bas de page :

Synthèse des demandes

Date	Présence	Etat de la demande	
03/07/2011 11:24	Mirentxu Restauration Scolaire (Public) Restaurant Scolaire Public J. Cavaillès (Elémentaire) Du 5 septembre 2011 au 31 octobre 2011 Sélectionnez les jours de la semaine où votre enfant mangera à la cantine - Lundi, Mardi Commentaire : -	Votre signalement de présence est en cours de traitement.	Supprimer

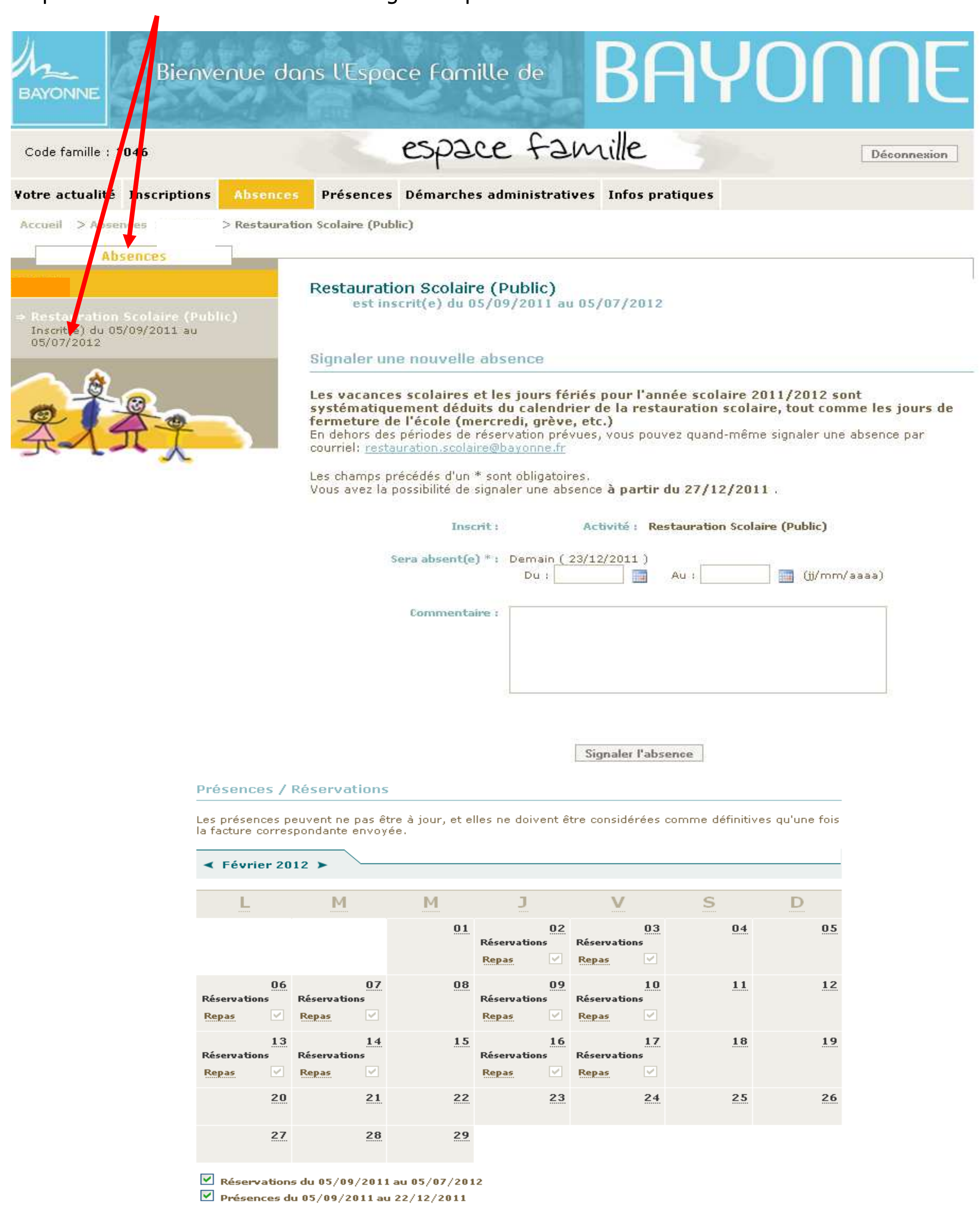
La confirmation de la réservation s'affiche le surlendemain (jour ouvrable).

II – Signaler une absence au restaurant scolaire

Entrez dans votre espace famille (Voir I – 1 et I – 2)
Cliquez sur l'onglet "Absences", ou sur la ligne « signaler l'absence de vos enfants à une activité puis sur un enfant dans la liste de gauche et enfin sur l'activité "Restauration Scolaire".

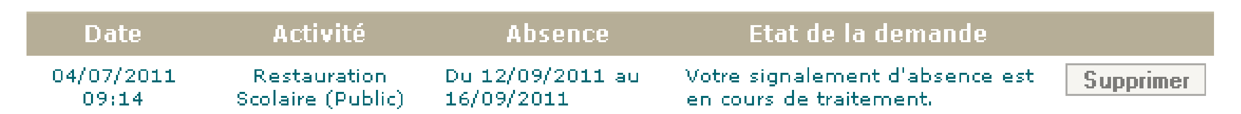


Cliquez sur un enfant dans la liste de gauche puis sur l'activité "Restauration Scolaire".



Remplir le formulaire:

Sera absent du : sélectionnez une date en cliquant sur le petit calendrier. Exemple: début de semaine ou un jour particulier.
Au : sélectionnez une date en cliquant sur le petit calendrier. Exemple: fin de semaine ou jour particulier (remarque: cette date peut être la même que la précédente, cela correspond alors à une absence d'un seul jour).
Entrez un commentaire (facultatif).
Cliquez sur le bouton "Signaler l'absence".


Synthèse des demandes

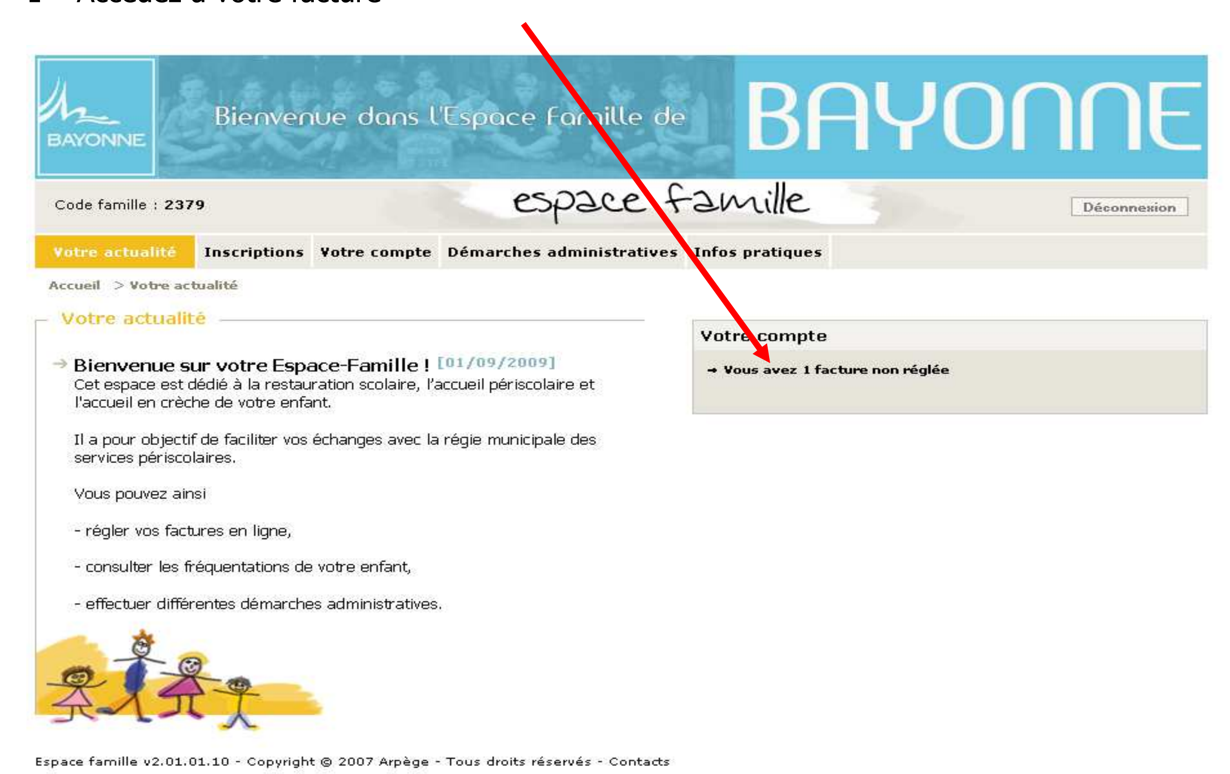
Date	Activité	Absence	Etat de la demande	
04/07/2011 09:14	Restauration Scolaire (Public)	Du 12/09/2011 au 16/09/2011	Votre signalement d'absence est en cours de traitement.	Supprimer

Un résumé de la demande s'affiche en bas de page pour rappel.

La confirmation de la modification s'affiche le surlendemain (jour ouvrable).

III – Régler sa facture en ligne

1 – Accédez à votre facture



2 – Effectuez le paiement

NB : seules les factures dont le montant est supérieur ou égal à 1 euro peuvent être réglées.

Bienvenue dans l'Espace Famille de BAYONNE

Code famille : 2379 — espace famille — Déconnexion

Votre actualité | Inscriptions | Votre compte | Démarches administratives | Infos pratiques

Accueil > Votre compte > Factures Restauration et Accueil Périscolaire > N° 55524 - Septembre 2009

Votre compte

- Adhérer à votre facture en ligne
- Factures Restauration et Accueil Périscolaire
- N° 55524 - Septembre 2009 — Facture non réglée : 78,19 euros

Restauration et Accueil Périscolaire - N° 55524 - Septembre 2009

Facture non réglée : reste à payer 78,19 euros sur 78,19 euros

Paiement sécurisé par PAYBOX SERVICES — Vous pouvez directement régler votre facture avec Paybox, service de paiement sécurisé. La date limite de paiement est le 3e vendredi du mois.

Email : ______ Régler la facture

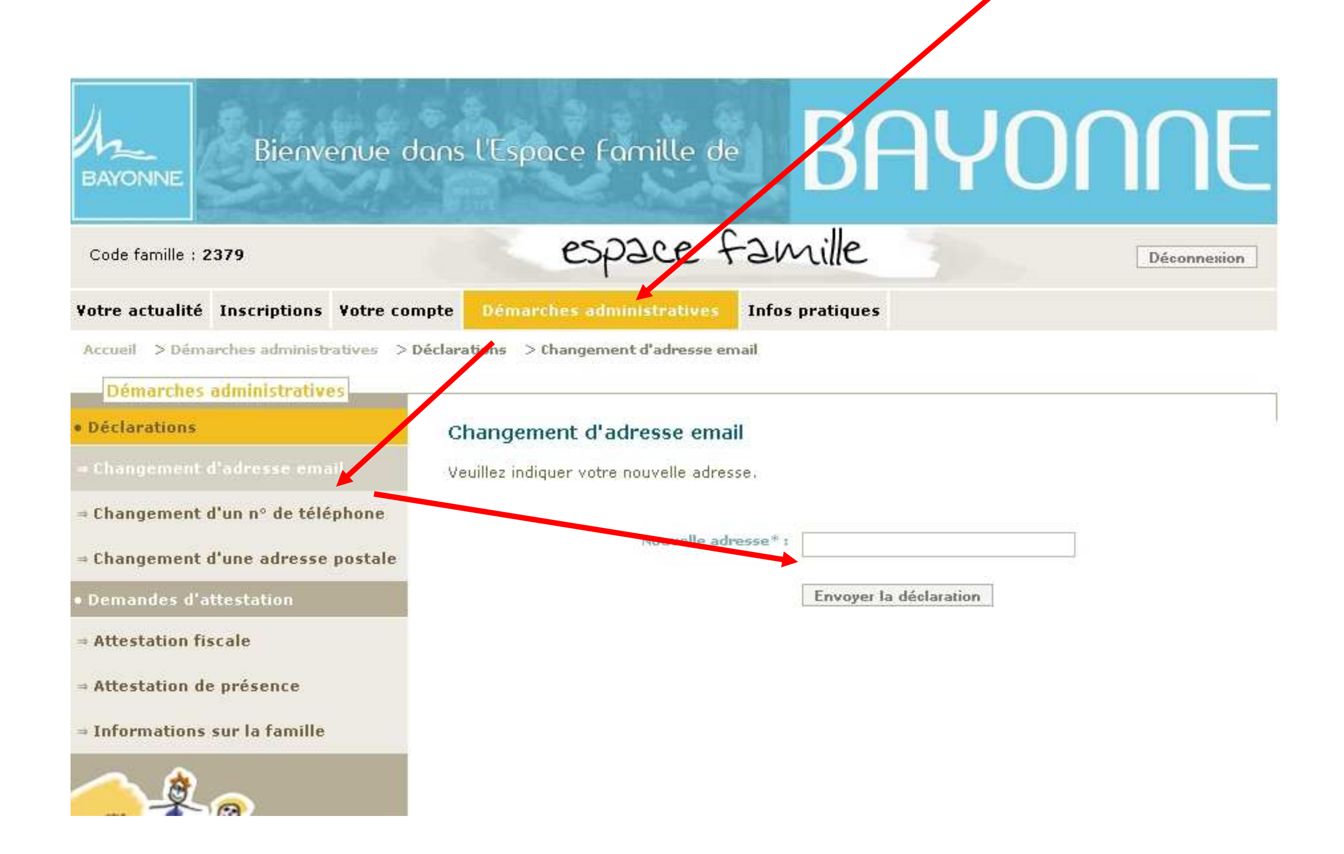
Iban	Unité	Quantité	Tarif (euros)	Total (euros)
Accueil Périscolaire Ecole Maternelle Citadelle II	Matin 7h30	1,00	0,44	0,44
Accueil Périscolaire Ecole Maternelle Citadelle II	Soir 16h30	6,00	0,44	2,64
Accueil Périscolaire Ecole Maternelle Citadelle II	Soir 17h30	4,00	0,44	1,76
Restauration Scolaire (Public) Restaurant Scolaire Public Citadelle (Maternelle)	Repas	12,00	3,43	41,16
		Prise en charge déjà déduite		0,00
			Sous total Iban	46,00

Mirentxu	Unité	Quantité	Tarif (euros)	Total (euros)
Accueil Périscolaire Ecole Elémentaire Citadelle I	Matin 7h30	1,00	0,44	0,44
Accueil Périscolaire Ecole Elémentaire Citadelle I	Soir 16h30	1,00	0,44	0,44
Accueil Périscolaire	Soir 17h30	1,00	0,44	0,44

3 - Un geste pour l'environnement pratique et simple : comment adhérer à votre facture en ligne ?



4 - Pensez à bien indiquer votre adresse e-mail afin d'être averti(e) par courrier électronique dès que votre facture sera disponible !
En effet lors du paiement de la facture (voir étape 5), l'adresse e-mail rentrée n'est pas conservée, elle est simplement là pour que vous soit envoyé le reçu de votre paiement. Il vous faut donc aller dans la partie « Démarches administratives » pour nous transmettre de manière définitive votre adresse e-mail.



Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter la Régie des Services Périscolaires soit par :

- e-mail : restauration.scolaire@bayonne.fr
- téléphone : 05 59 46 60 32 ou 05 59 46 60 45